



Conseil Communal  
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 12 juin 2018

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 12 JUIN 2018

*Présidence* : Monsieur David Mack

*Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :*

- Préavis N°04/2018 – Règlement communal de Police  
*d'adopter le règlement communal de Police tel que présenté.*
- Préavis N°05/2018 – Règlement communal sur les heures d'ouverture du commerce  
*d'adopter le règlement communal sur les heures d'ouverture des commerces tel que présenté.*
- Préavis N°06/2018 – Gestion de la Municipalité et comptes communaux pour l'année 2017
  - a) *d'accepter le rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2017 ;*
  - b) *d'accepter les comptes communaux pour l'année 2017, lesquels présentent un excédent de revenus de Fr. 398'595.70 et d'un capital de Fr. 3'161'380.82 au 31 décembre 2017.*
- Préavis N°07/2018 – Renouvellement éclairage public à Ferlens
  - a) *d'autoriser la Municipalité à renouveler l'éclairage public de la Route du Nord ainsi que de la Route des Channes à Ferlens ;*
  - b) *d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 100'000.- ;*
  - c) *de financer ce montant par la trésorerie courante ;*
  - d) *d'amortir l'entier de ce montant par un prélèvement au fonds de réserve N°9282.99.00 aux comptes 2019.*

*Ainsi délibéré en séance du douze juin deux mille dix-huit.*

Le Président,

David Mack



La secrétaire,

Catherine Poncelet